



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 juillet 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/2007

D - 20070390

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 9 juillet Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE (*présent jusqu'à 15 h 30*), Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, Mme Claude MELLIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Renouvellement du système d'information des ressources humaines de la ville de Bordeaux et du Centre Communal d'Action Sociale. Appel d'offres restreint. Appel à candidatures. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux a lancé un projet de renouvellement de son Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) qui doit répondre aux différents enjeux de la fonction Ressources Humaines, aux changements des modes de management et aux attentes induites par la démarche LOLF entreprise. Ce projet est stratégique ; la refonte du système d'information est une opportunité forte d'évolution des modes d'organisation de la fonction ressources humaines et des processus associés.

Lors du Conseil Municipal Public du 27 février 2006, par délibération D20060121, vous avez autorisé la ville de Bordeaux et le CCAS à constituer un groupement d'achat afin de mener ensemble leur projet d'évolution du SIRH. Dans le cadre de ce groupement, la Ville de Bordeaux et le CCAS ont mené une étude afin d'analyser l'existant, de recenser les besoins au regard des enjeux, d'élaborer des scénarios de définition du système cible, les étapes intermédiaires et le déroulement des actions.

A ce stade, l'étude confirme la nécessité de faire évoluer le système actuel basé sur un logiciel, mis en place il y a plus de 15 ans, vers un futur SIRH fédérateur, convivial, intégrant des modules actuels et nouveaux, et des fonctions et services à destination de la Direction des Ressources Humaines, des directions et des agents. La couverture fonctionnelle du futur Système d'Information des Ressources Humaines est très large puisqu'elle doit répondre, de façon cohérente et intégrée, aux besoins de :

- ▶ Gestion du référentiel agents, annuaire,
- ▶ Gestion statutaire,
- ▶ Gestion de la rémunération,
- ▶ Gestion des effectifs et des postes,
- ▶ Gestion des emplois et des compétences,
- ▶ Gestion de la formation,
- ▶ Gestion du recrutement et de la mobilité,
- ▶ Gestion des temps et des activités,
- ▶ Aide à la planification,
- ▶ Self-service agent,
- ▶ Pilotage décisionnel, bilan social et tableaux de bord,
- ▶ Outil prévisionnel,

Le futur SIRH doit aussi s'intégrer à l'Intranet de la ville, en cours d'étude et de réalisation. Ces deux projets parallèles sont synchronisés et coordonnés pour concourir à la réalisation d'objectifs communs d'information, de communication interne, de travail partagé, de simplification d'accès, de services décentralisés.

Plus largement, le futur SIRH doit aussi s'intégrer au système d'information global de la ville et prendre en compte, notamment, les problématiques de sécurité, d'archivage et d'interopérabilité. Il doit répondre aux besoins de dématérialisation des échanges avec les différents partenaires (Trésorerie, Préfecture, Mutuelle, CRAMA,...) et de communication externe sécurisée à travers le portail Internet 'bordeaux.fr' de la ville.

Dans le cadre du groupement d'achat, la ville de Bordeaux et le CCAS souhaitent lancer un appel d'offres dans l'objectif de réaliser la conception, la fourniture, la mise en œuvre, l'intégration de module, flux et services, la réalisation des interfaces, la formation, l'accompagnement, les adaptations et développements spécifiques, les services de veille et de mise à jour réglementaire, la maintenance des éléments constitutifs du futur système d'information des ressources humaines.

La dépense globale d'investissement est estimée à 2.000.000 euros H.T. et celle du fonctionnement à 750.000 euros H.T. Elles seront budgétées sur une période de 4 ans à partir de 2008.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à lancer, dans le cadre de la procédure d'un appel d'offres restreint, un appel à candidatures en vue de sélectionner les candidats qui seront admis à présenter une offre pour la réalisation de ce projet, en application des articles 33, 40, 60 à 64 du Code des Marchés Publics.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire